

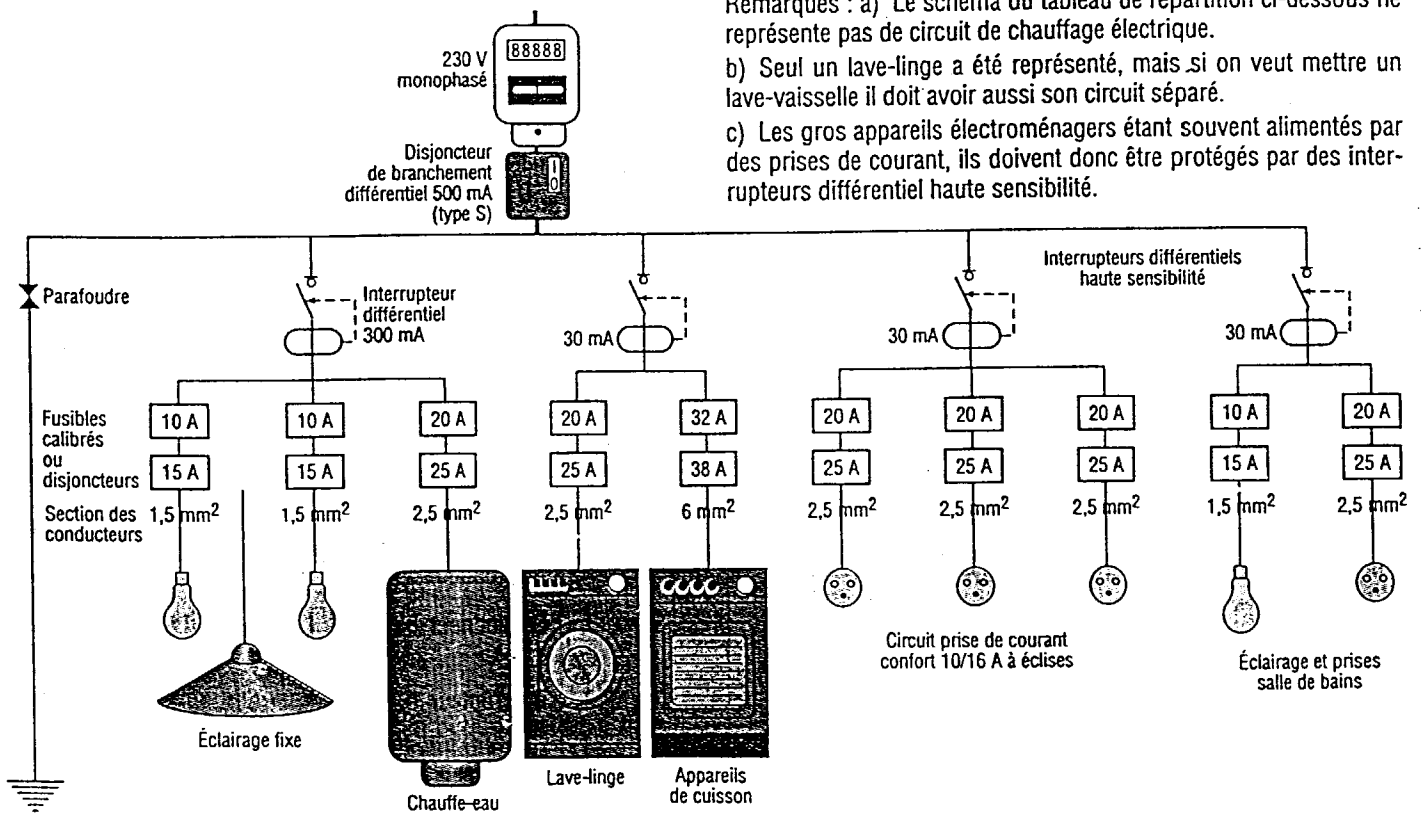
Règles pour les locaux d'habitation

Calibre des dispositifs de protection

Section des conducteurs	Cartouches Fusibles	Disjoncteurs divisionnaires
1,5 mm ²	10 A	16 A
2,5 mm ²	20 A	25 A
4 mm ²	25 A	32 A
6 mm ²	32 A	38 A

Schéma général unifilaire d'un tableau de répartition

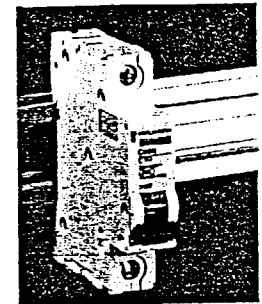
Remarques : a) Le schéma du tableau de répartition ci-dessous ne représente pas de circuit de chauffage électrique.
 b) Seul un lave-linge a été représenté, mais si on veut mettre un lave-vaisselle il doit avoir aussi son circuit séparé.
 c) Les gros appareils électroménagers étant souvent alimentés par des prises de courant, ils doivent donc être protégés par des interrupteurs différentiel haute sensibilité.



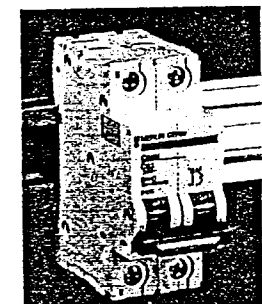
Protection des circuits

Disjoncteurs C60N

C60N



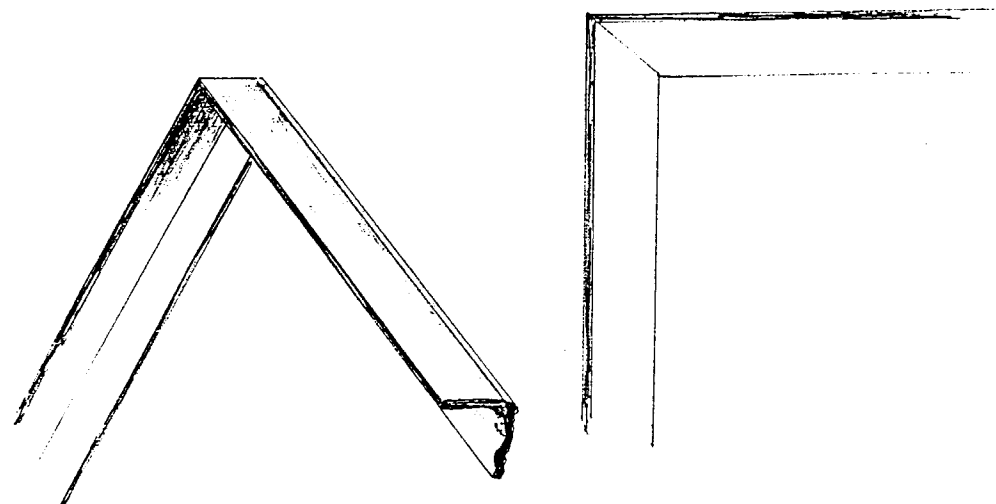
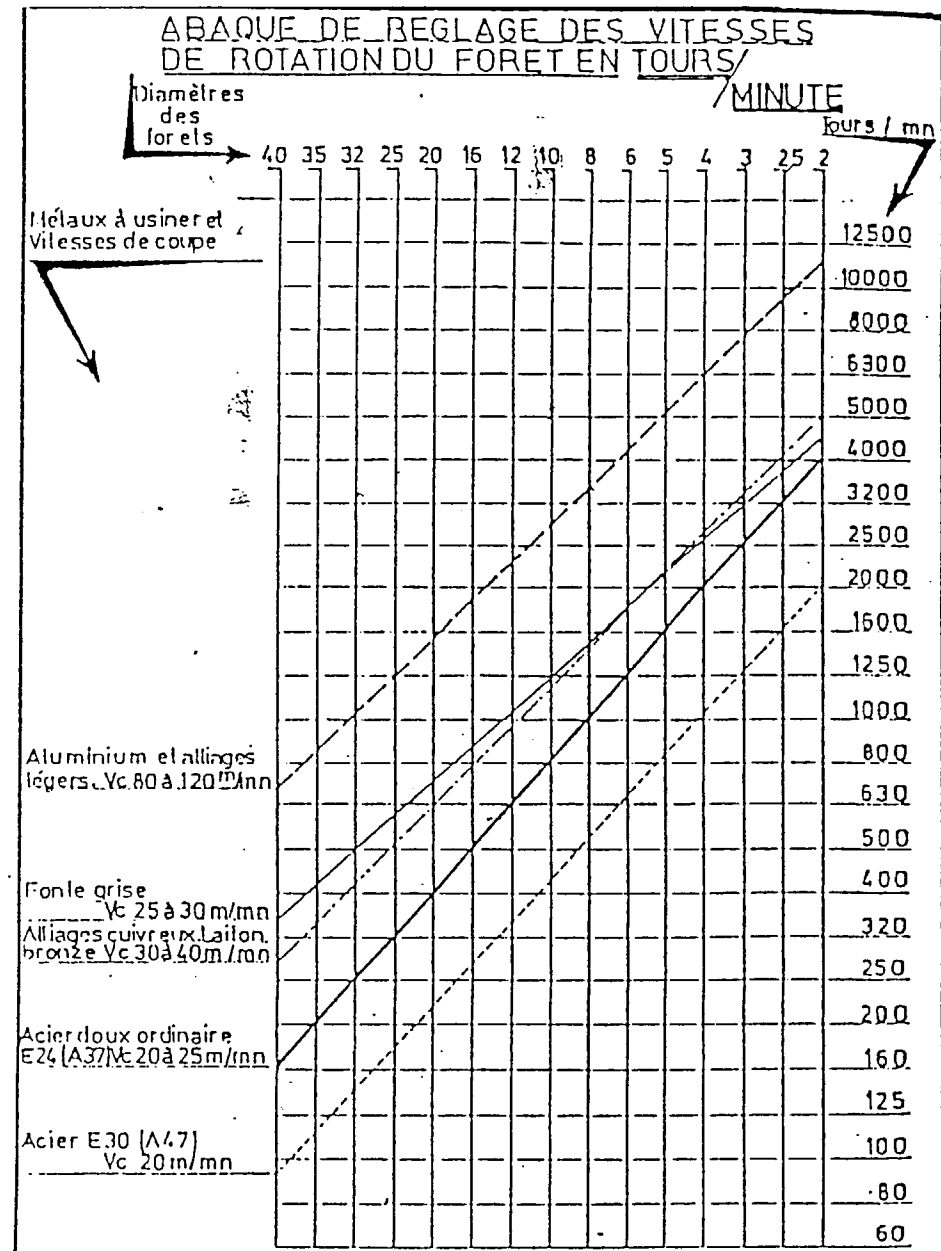
C60N uni



C60N bi

- pouvoir de coupure :
 - 6 000 A selon NF C 61-410, EN 60-898
 - 10 kA selon CEI 947.2
- tension d'emploi : 230/400 V CA
- réglage des calibres à :
 - 30 °C
 - 40 °C pour la courbe D
- courbe de déclenchement :
 - C : standard
 - B : grande longueur de câble en régime IT et TN
 - D : fort courant d'appel
- sectionnement à coupure pleinement apparente signalée mécaniquement par la bande verte de la poignée
- fermeture brusque
- raccordement : bornes à cage pour câbles 25 mm² jusqu'à 25 A et 35 mm² pour les calibres 32 à 63 A
- peignes uni, bi, tri, tétra : intensité admissible à 40 °C :
 - 100 A avec 1 point central d'alimentation
 - 125 A avec 2 points d'alimentation.

type	largeur en pas de 9 mm	calibre (A)	réf. courbes		
			C	B	D
uni	2	0,5	24058		24493
		0,75	24059		
		1	24170		24565
		2	24171		24566
		3	24172		24567
		4	24173		24568
		6	24174		24569
		10	24175	23915	
		16	24176	23916	
		20	24177	23917	
		25	24178	23918	
		32	24179	23919	
		40	24180	23920	
		50	24181	23921	
63	24182	23922			
uni + neutre 4	4	1	24183		
		2	24184		
		3	24185		
		4	24186		
		6	24187		
		10	24188		
		16	24189		
		20	24190		
		25	24191		
		32	24192		
		40	24193		
		50	24194		
		63	24195		
		bi	4	0,5	24060
0,75	24061				
1	24196				24580
2	24197				24581
3	24198				24582
4	24199				24583
6	24200				24584
10	24201			23941	24586
16	24202			23942	24587
20	24203			23943	24588
25	24204			23944	24589
32	24205			23945	24590
40	24206			23946	24591
50	24207			23947	24593
63	24208	23948	24594		



Les échafaudages roulants métalliques préfabriqués

Les échafaudages roulants (fig. 1) doivent toujours être choisis et installés en fonction des travaux à effectuer et des risques encourus par les travailleurs. Ne jamais construire un échafaudage :

- avec des tubes métalliques déjà utilisés pour d'autres usages ou affaiblis par la corrosion ;
- avec des éléments de modèles différents qui n'ont pas été conçus pour être assemblés.

Un échafaudage préfabriqué roulant de plus de 2,20 m de hauteur doit être choisi conforme à la norme NF P 93-510.

INSTALLATION
Seul un personnel qualifié et âgé d'au moins 18 ans peut être autorisé à accéder aux échafaudages en cours de montage ou de démontage en vue de réaliser ces opérations sous la direction d'un responsable.

Sécurité des monteurs
Le personnel chargé du montage et du démontage doit être équipé :

- d'un casque avec jugulaire ;
- d'un équipement individuel de protection contre les chutes composé :
 - d'un harnais ;
 - d'un dispositif antic chute à enrouleur, à fixer si possible en partie haute de l'ouvrage dans lequel ou contre lequel l'échafaudage doit être installé.

S'il est impossible de se fixer en partie haute de l'ouvrage lors du montage et du démontage d'un échafaudage roulant dont les côtés sont constitués en échelles, les monteurs doivent travailler à l'abri d'une crinoline installée sur le côté extérieur de ces échelles. Cette disposition ne dispense pas de fixer l'antic chute après l'échafaudage.

Ossature
Les échafaudages roulants doivent être installés sur un sol plan, horizontal, résistant et débarrassé de tout objet. Si un calage est nécessaire pour compenser une dénivellation, de grandes précautions doivent être prises par la suite pour les dé-

placer afin d'éviter leur basculement. Les échafaudages doivent être entretoisés et contreventés.

Stabilité
Pour les échafaudages de plus de 2,20 m de hauteur, il faut respecter les conditions suivantes :

- Si « H » représente la hauteur du plancher supérieur et « r » la plus petite distance que l'on puisse trouver entre les points d'appui (fig. 2), il est nécessaire, pour assurer la stabilité de l'échafaudage, que :
 - r soit au moins égal à 1 m ;
 - H ne dépasse jamais 3,5 fois r

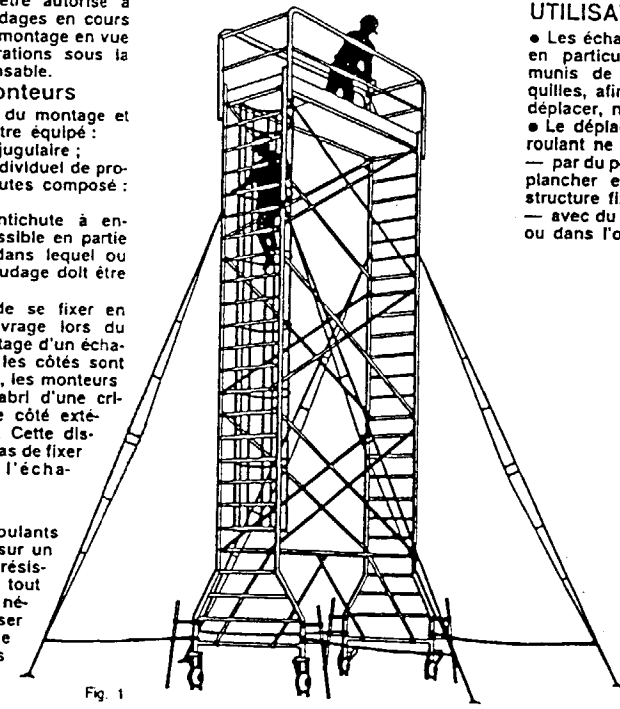


Fig. 1

Si l'échafaudage est conçu pour être rehaussé, il doit exister des stabilisateurs permettant de respecter les conditions ci-dessus.

- Les roulettes doivent être solidaires de l'échafaudage par construction. Lorsqu'elles sont porteuses en position d'utilisation, elles doivent être bloquées en translation et en orientation. Le blocage en orientation n'est pas nécessaire lorsque les roulettes sont sans déport (fig. 3).
- Les assemblages doivent pouvoir être, après montage, bloqués par un dispositif approprié de façon à supprimer tout jeu dans la construction terminée.

UTILISATION
Les échafaudages roulants doivent en particulier être calés, fixés et munis de dispositifs tels que béquilles, afin qu'ils ne puissent ni se déplacer, ni basculer.

- Le déplacement d'un échafaudage roulant ne doit pas être effectué :
 - par du personnel se trouvant sur le plancher et faisant effort sur une structure fixe ;
 - avec du personnel sur le plancher ou dans l'ossature.

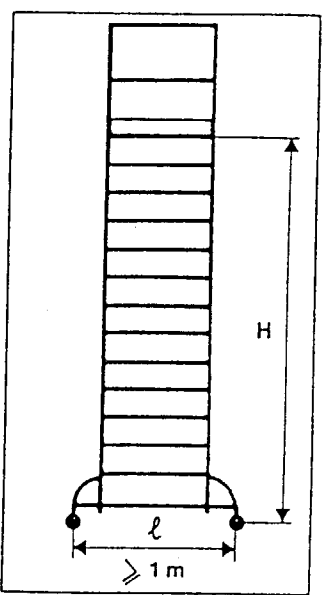


Fig. 2

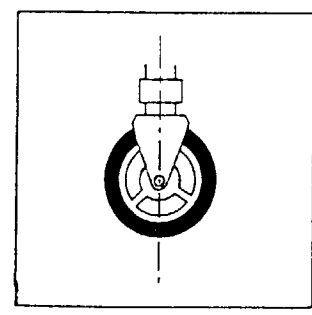


Fig. 3 - Roulette sans déport

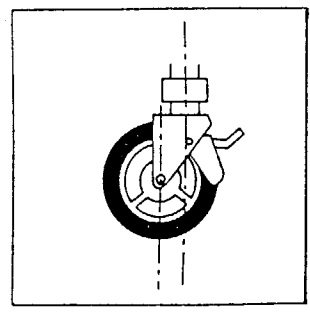
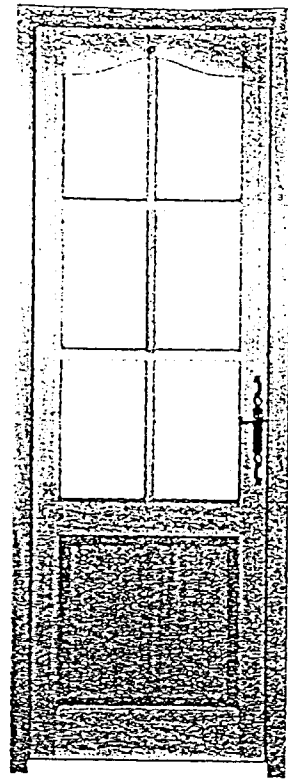
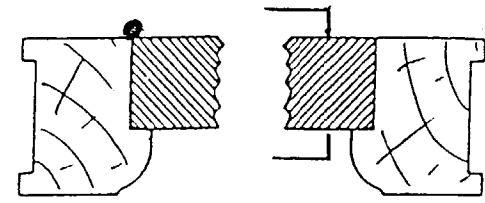


Fig. 4 - Roulette avec déport

Question n°1 :



BLOC-PORTE

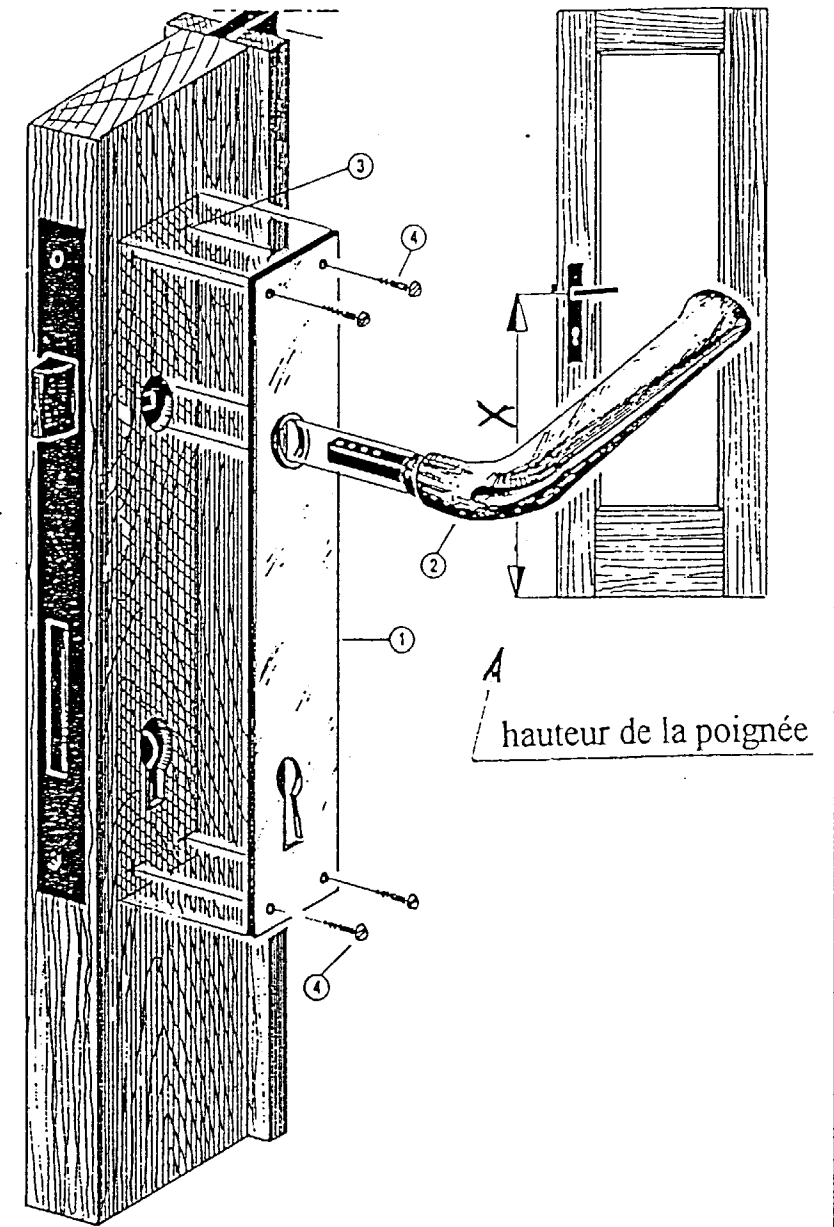


coupe horizontale

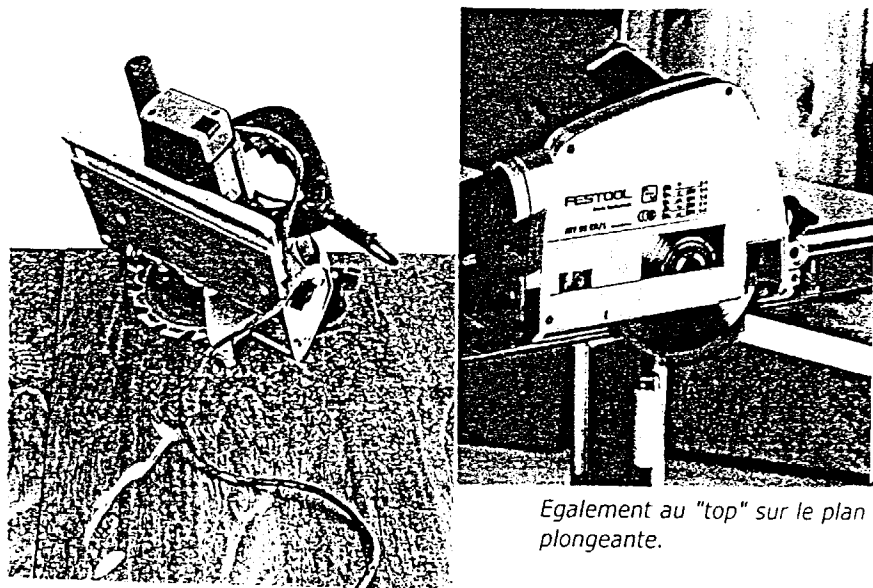
TECHNOLOGIE BOIS

Question n°2 :

SERRURE →



Scies circulaires



Egalement au "top" sur le plan de la sécurité : le principe de la scie plongeante.

Mais où se trouve le capot basculant ?

La meilleure protection devient incertaine, si dans quelques situations elle est en défaut. Le capot basculant doit, comme on le sait, servir de protection et recouvrir la lame de scie. Par exemple, il remplit si bien sa mission que dans les cas d'utilisation dans les angles aigus, il peut en devenir dangereux. Vous devez alors d'un côté maintenir la machine en position, de l'autre côté faire glisser à la main le capot basculant sous la pièce. Avec une main sur le pontet et l'autre sur le capot basculant, à quelques centimètres de la lame de scie, on ne peut pas dire qu'avec ce type de scies circulaires tout soit sécurisé.

L'ATF n'a pas de capot basculant parce qu'elle n'en a pas besoin. En effet, la lame de scie n'est pratiquement en action que pour scier, sinon, elle est à l'arrêt, au plus tard 2 secondes après l'interruption, et rentre complètement dans le carter pour une sécurité optimale.

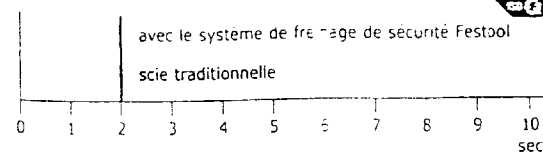
Sécurité

STOP ! Le système de freinage rapide de sécurité SSB.

Le maintien de la santé, la sécurité au poste de travail, et le respect de l'environnement par l'outil, sont pour les responsables produits de Festool une exigence qui les conduit à imaginer sans cesse de nouvelles innovations.

Par exemple, le système de freinage rapide de sécurité SSB : il arrête net la lame de scie. On évite ainsi les accidents dus aux arrêts tardifs. La lame de scie s'arrête en 2 secondes. Qui fait moins ?

Sûrement plus sûr :
Système de freinage de sécurité (SSB)



Source : TÜV PRODUCT SERVICE Germany, techn. info. 10003337, from 16.01.2001

Statistiques
du syndicat professionnel

Pour l'année 1999 ont été enregistrés par le syndicat professionnel, et pour l'Allemagne seule, 3.512 accidents dus à des scies électriques.